



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultats de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-85470>

Département(s) de publication : **10**

Annonce n° **25-85470**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SYNDICAT INTERCOMMUNAL ECOLE BERCEPAY-EN-OTHE, MARAYE-EN-OTHE et CHENNEGY

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + pour la construction d'un groupe scolaire sur la commune de Bercenay-en-Othe

Description : La SIABA, dûment mandaté, agit pour le compte du Syndicat intercommunal des écoles de Bercenay-en-Othe, Maraye-en-Othe et Chennegy.

Identifiant de la procédure : 83b7d06a-5cc5-43ea-9221-cc7cf35d7bcc

Avis précédent : 2407c508-16f0-46b1-b824-37ea1d1cd512-01

Identifiant interne : 2024-02-0118

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 3 Le concours est organisé en 2 phases : une phase de candidatures et une phase de projets. Le nombre de candidats admis à présenter un projet est fixé à 3. Un ou plusieurs lauréats pourront être désignés. Des négociations pourront être organisées avec le ou les lauréats. Conformément à l'article R.2122-6 du Code de la Commande publique, un marché sera conclu à l'issue du concours. Les modalités d'organisation du concours sont décrites au Règlement du concours.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71220000 Services de création architecturale

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 11 Rue d'Estissac

Ville : BERCENAY EN OTHE

Code postal : 10190

Subdivision pays (NUTS) : Aube (FRF22)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Chaque équipe de maîtrise d'oeuvre admise à participer à la seconde phase du concours bénéficiera d'une prime par application des dispositions prévues par l'article R.2172-4 du Code de la Commande publique, sous réserve d'avoir remis dans les délais réglementaires, une offre complète comportant l'intégralité des prestations énumérées au Règlement de concours et répondant au programme. L'indemnité maximale susceptible d'être attribuée est de 14 400,00 Euros TTC à chacun des 3 concurrents admis à remettre un projet. Pour le lauréat du concours, cette indemnité sera déduite du marché de maîtrise d'oeuvre. Détail des paiements à verser à tous les participants Le paiement de cette prime se fera dans les 30 jours suivants la décision du jury, soit au candidat seul soit au mandataire de l'équipe, soit si cela a été précisé par le mandataire, en fonction de la répartition entre cotraitants.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + pour la construction d'un groupe scolaire sur la commune de Bercenay-en-Othe

Description : La SIABA, dûment mandaté, agit pour le compte du Syndicat intercommunal des écoles de Bercenay-en-Othe, Maraye-en-Othe et Chenegy. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée à l'opération par le maître d'ouvrage s'élève à 2 556 300,00 Euros HT pour l'ensemble de la construction et des espaces extérieurs, hors mobilier intérieur, en valeur août 2024.

Identifiant interne : 2024-02-0118

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71220000 Services de création architecturale

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 11 Rue d'Estissac

Ville : BERCENAY EN OTHE

Code postal : 10190

Subdivision pays (NUTS) : Aube (FRF22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

Informations relatives aux délais de recours : Recours précontractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-1 et suivants du Code de justice administrative s'inscrivant dans un délai de 11 jours entre la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre non retenue et la signature du marché, Recours contractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative s'inscrivant dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché, Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le tribunal administratif compétent dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT INTERCOMMUNAL ECOLE BERCEY-EN-OTHE, MARAYE-EN-OTHE et CHENNEGY

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SIABA

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre candidat

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 01/07/2025

Date de conclusion du marché : 24/07/2025

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT INTERCOMMUNAL ECOLE BERCEY-EN-OTHE, MARAYE-EN-OTHE et CHENNEGY

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 47

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SYNDICAT INTERCOMMUNAL ECOLE BERCENAY-EN-OTHE, MARAYE-EN-OTHE et CHENNEGY

Numéro d'enregistrement : 25100100400018

Département : AUBE

Adresse postale : 11 rue d'Estissac

Ville : Bercenay-en-othé

Code postal : 10190

Subdivision pays (NUTS) : Aube (FRF22)

Pays : France

Point de contact : Service Marchés

Adresse électronique : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

Téléphone : +33325425691

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SIABA

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 60288033800044

Département : AUBE

Adresse postale : 7 rue Jean-Louis Delaporte

Ville : Troyes

Code postal : 10000

Subdivision pays (NUTS) : Aube (FRF22)

Pays : France

Adresse électronique : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

Rôles de cette organisation :

Prestataire de services de passation de marché

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

Numéro d'enregistrement : 175 100 056 00019

Adresse postale : 25 rue du Lycée

Ville : CHALONS EN CHAMPAGNE

Code postal : 51036

Subdivision pays (NUTS) : Marne (FRF23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4821c91f-d115-4230-b638-d262f0cc3f11 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis de résultats de concours

Date d'envoi de l'avis : 25/07/2025 à 10:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/07/2025